

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60127-2

1989

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2000-09

Amendement 2

Coupe-circuit miniatures –

**Partie 2:
Cartouches**

Amendment 2

Miniature fuses –

**Part 2:
Cartridge fuse-links**

© IEC 2000 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

J

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 32C: Coupe-circuit à fusibles miniatures, du comité d'études 32 de la CEI: Coupe-circuit à fusibles.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
32C/249/FDIS	32C/263/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2003-10. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter le titre de la nouvelle annexe A comme suit:

Annexe A (normative) *Eléments de remplacement miniatures à sorties filaires*

Page 4

PRÉFACE

Supprimer le dernier alinéa commençant par «La publication suivante...».

Page 6

1 Domaine d'application

Remplacer le titre existant de cet article par le nouveau titre suivant:

1 Domaine d'application et objet

Ajouter le texte existant de l'article 2, à la page 8, sous le texte de l'article 1 «Domaine d'application et objet».

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 32C: Miniature fuses, of IEC technical committee 32: Fuses.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
32C/249/FDIS	32C/263/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2003-10. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 3

CONTENTS

Add the title of the new annex A as follows:

Annex A (normative) Miniature fuse-links with wire terminations

Page 5

PREFACE

Delete the last paragraph beginning with "The following publication...".

Page 7

1 Scope

Replace the existing title of this clause by the following new title:

1 Scope and object

Add the text of the existing clause 2, "Object", on page 9, to the text of clause 1, "Scope and object".

Page 8

2 Objet

Remplacer le titre et le texte de l'article 2 existant par ce qui suit:

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de la CEI 60127. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de la CEI 60127 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

CEI 60068-2-20:1979, *Essais d'environnement – Deuxième partie: Essais – Essai T: Soudure*

CEI 60068-2-21:1999, *Essais d'environnement – Partie 2-21: Essais – Essai U: Robustesse des sorties et des dispositifs de fixation*

CEI 60127-1:1988, *Coupe-circuit miniatures – Première partie: Définitions pour coupe-circuit miniatures et prescriptions générales pour éléments de remplacement miniatures**
Amendement 1 (1999)

CEI 60249-2-5:1987, *Matériaux de base pour circuits imprimés – Deuxième partie: Spécifications – Spécification n° 5: Feuille de tissu de verre époxyde recouverte de cuivre, d'inflammabilité définie (essai de combustion verticale)*

ISO 3:1973, *Nombres normaux – Séries de nombres normaux*

Page 20

Ajouter, après la figure 7, la nouvelle annexe A suivante:

* Il existe une édition consolidée 1.1 (1999) qui comprend la CEI 60127-1 (1988) ainsi que l'amendement 1 (1999).

Page 9

2 Object

Replace the existing title and text of clause 2 by the following:

2 Normative references

The following normative documents contain provisions which, through reference in this text, constitute provisions of this part of IEC 60127. For dated references, subsequent amendments to, or revisions of, any of these publications do not apply. However, parties to agreements based on this part of IEC 60127 are encouraged to investigate the possibility of applying the most recent editions of the normative documents indicated below. For undated references, the latest edition of the normative document referred to applies. Members of IEC and ISO maintain registers of currently valid International Standards.

IEC 60068-2-20:1979, *Environmental testing – Part 2: Tests – Test T: Soldering*

IEC 60068-2-21:1999, *Environmental testing – Part 2-21: Tests – Test U: Robustness of terminations and integral mounting devices*

IEC 60127-1:1988, *Miniature fuses – Part 1: Definitions for miniature fuses and general requirements for miniature fuse-links**
Amendment 1 (1999)

IEC 60249-2-5:1987, *Base materials for printed circuits – Part 2: Specifications – Specification No. 5: Epoxide woven glass fabric copper-clad laminated sheet of defined flammability (vertical burning test)*

ISO 3:1973, *Preferred numbers – Series of preferred numbers*

Page 20

Add, after figure 7, the following new annex A:

* There exists a consolidated edition 1.1 (1999) that includes IEC 60127-1 (1988) and its amendment 1 (1999).

Annexe A (normative)

Éléments de remplacement miniatures à sorties filaires

Introduction

L'assemblage automatique des circuits électriques et électroniques sur des cartes imprimées a conduit à la création d'une prescription pour les éléments de remplacement à cartouche miniatures ayant le niveau de performance des types existants 5 mm × 20 mm et qui sont d'une forme appropriée pour l'insertion automatique dans des cartes imprimées.

Cette annexe complète les prescriptions de la présente norme et est applicable aux éléments de remplacement 5 mm × 20 mm, déjà essayés et approuvés, qui sont disponibles sans sorties filaires.

A.1 Domaine d'application

Cette annexe s'applique aux prescriptions particulières relatives aux éléments de remplacement miniatures adaptés aux circuits imprimés et utilisés pour la protection d'appareils électriques, de matériels électroniques et de leurs éléments constituants, destinés normalement à être utilisés à l'intérieur.

Les détails suivants des sorties, tels que leur méthode de fixation, leur orientation, la forme géométrique de leur section et leur longueur, ne sont pas spécifiés.

L'objet de cette annexe est de définir des méthodes d'essai supplémentaires applicables aux éléments de remplacement miniatures à sorties filaires.

A.2 Généralités sur les essais

En dehors des prescriptions données à l'article 7 de la CEI 60127-1, les règles qui suivent sont à respecter.

A.2.1 Essais de type

Le nombre d'éléments de remplacement requis est de 21, dont 3 (éléments de remplacement numérotés de 19 à 21) sont tenus en réserve pour la répétition éventuelle de certains essais.

Les prescriptions de 7.2.2 de la CEI 60127-1 ne sont pas applicables.

Aucun défaut n'est autorisé dans les essais supplémentaires spécifiés dans cette annexe.

A.2.2 Programme des essais

Le programme des essais pour les éléments de remplacement miniatures à sorties filaires doit être effectué selon le tableau A.1.

A.2.3 Socles pour les essais

Les éléments de remplacement miniatures à sorties filaires doivent être essayés sur le circuit d'essai présenté à la figure A.1. L'élément de remplacement à l'essai doit être soudé sur le circuit d'essai, en utilisant le minimum de chaleur pour produire une soudure satisfaisante, et l'excès de fil doit être retiré. Le circuit d'essai doit ensuite être monté dans le socle d'essai donné à la figure A.2.